Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Commune de Murs

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 5 octobre 2021 sous réserves d'incidents

Commune de MURS (84220)
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté municipal du 27 juillet 2021 modifié par l'arrêté du 01er octobre 2021, il est procédé à une enquête publique du mardi 28 septembre 2021 à 09h30 au mardi 19 octobre 2021 à 11h30 pour la vente réciproque à valeur équivalente, bilan nul, des parcelles suivantes :
– La vente de l'excroissance sise « Rue de l'Ancien Couvent » d'une superficie de 17 m2, hameau Les Vergiers au bénéfice de Mme COELHO-COSTA Laure ;
– L'acquisition au bénéfice de la Commune de la parcelle d'une superficie de 35 m2 dont Mme COELHO-COSTA est propriétaire, sise Place de l'Eglise à Murs, cadastrée BC 70.
Le dossier peut être consulté en mairie durant cette période aux jours et heures d'ouverture.
Toute personne pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser avant le mardi 19 octobre 2021 à 16h00 :
– par courrier postal : M. le Commissaire enquêteur – Mairie de Murs – 2 Grand'Rue – 84220 Murs
– ou par email : accueil@communedemurs-vaucluse.fr
Permanences du commissaire enquêteur : le mardi 28 septembre 2021 de 09H30 à 11H30 et le mardi 19 octobre 2021 de 09H30 à 11H30 en mairie de Murs pour y recevoir toute personne susceptible d'être intéressée par le projet.
Xavier ARENA, Maire de la commune.
3952038

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Publié le 05/10/2021

VILLE DE CABRIERES D'AVIGNON

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 5 octobre 2021 sous réserves d'incidents

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Commune de CABRIERES D'AVIGNON
AVIS AU PUBLIC
Bilan de la concertation et arrêt du projet
de révision allégé n°2 du Plan Local d'Urbanisme

Par délibération n°2021-058 en date du 15 septembre 2021, le conseil municipal a décidé de tirer le bilan de la concertation et de valider la révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme dont l'objet est la définition du nouveau classement de la parcelle D265 suite à la décision du TA de Nîmes en date du 8 décembre 2020 d'annuler son classement en zone N ;
Cette délibération est affichée sur le panneau d'affichage de la mairie.
3951986

Publié le 24/09/2021

VILLE DE PERNES LES FONTAINES

Attestation de parution sur echodumardi.com

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 5 octobre 2021 sous réserves d'incidents

ANNULE ET REMPLACE LA PUBLICATION DU 21/09/2021

AVIS AU PUBLIC

Commune de Pernes-les-Fontaines
Enquête publique portant sur le projet d'extension du cimetière du Hameau Les Valayans

Par arrêté N° AR/31/2.1/2021-1165 du 20 septembre 2021, le maire de Pernes-les-Fontaines a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet d'extension du cimetière du Hameau Les Valayans.
Monsieur le Président du Tribunal administratif de Nîmes, par décision N°E21000056/84 du 17 août 2021, a désigné Monsieur Frédéric LAMOUROUX en tant que commissaire enquêteur.
L'enquête publique se déroulera à la Mairie annexe du Hameau Les Valayans (Place de la Mairie – Les Valayans – 84210 PERNES-LES-FONTAINES) pour une durée de 15 jours consécutifs :

DU LUNDI 11 OCTOBRE 2021 AU LUNDI 25 OCTOBRE 2021 INCLUS.

Ce projet porte sur l'extension du cimetière du hameau Les Valayans qui a été prescrit par délibération du Conseil municipal du 10 juin 2021. Monsieur le Maire est responsable du projet.
Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier d'enquête publique sera consultable (support papier et numérique) en Mairie annexe du Hameau Les Valayans, aux jours et heures habituels d'ouverture au public à savoir :

-Du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 12 heures,
-Sauf les jours fériés et les jours de fermetures exceptionnelles.

Il sera également consultable sur le site internet de la Ville (https://www.perneslesfontaines.fr).
Dès la publication de l'arrêté municipal d'ouverture d'enquête publique, toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès de la Mairie annexe du hameau Les Valayans.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Ce dossier d'enquête publique sera accompagné en Mairie annexe du Hameau Les Valayans d'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, sur lequel le public pourra consigner ses observations. Ces dernières pourront également être adressées à l'attention du commissaire enquêteur par courrier à la Mairie de Pernes-les-Fontaines (Hôtel de Ville – Place Aristide Briand – 84210 PERNES-LES-FONTAINES) ou par courriel à l'adresse suivante : enquete.cimetiere.valayans@gmail.com
Le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie annexe du Hameau Les Valayans :

– Le LUNDI 11 OCTOBRE 2021 de 9 heures à 12 heures,
– Le LUNDI 25 OCTOBRE 2021 de 9 heures à 12 heures,

Mesures COVID19 :

En application des recommandations inhérentes à la pandémie de COVID 19, le public souhaitant rencontrer le commissaire enquêteur, devra se conformer aux obligations prescrites (port du masque obligatoire et maintien de la distanciation physique).
A la clôture de l'enquête publique, le registre sera clos par le commissaire enquêteur qui disposera de trente jours pour remettre son rapport et ses conclusions motivées. Une copie de son rapport et de ses conclusions motivées sera adressée à Monsieur le Préfet de Vaucluse et au Président du Tribunal administratif de Nîmes. Ce rapport sera tenu à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, en Mairie Pernes-les-Fontaines, en Mairie annexe du Hameau Les Valayans et en Préfecture de Vaucluse, aux jours et heures habituels d'ouverture. Il sera également publié dans les mêmes conditions sur le site internet de la Ville (https://www.perneslesfontaines.fr).

A l'issue de l'enquête publique, le projet d'extension du cimetière du hameau Les Valayans éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera transmis pour suite à donner à Monsieur le Préfet de Vaucluse

3951963B

Publié le 24/09/2021

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

VILLE DE CABRIERES D'AVIGNON

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 5 octobre 2021 sous réserves d'incidents

Commune de CABRIERES D'AVIGNON
AVIS AU PUBLIC
Approbation de la Révision allégée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme.

Par délibération n°2021-057, en date du 15 septembre 2021, le conseil municipal a décidé d'approuver la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme dont l'objet est la suppression de la « zone non aedificandi » à l'entrée Est du hameau de Coustellet ;
Cette délibération est affichée sur le panneau d'affichage de la mairie.
3951987

Publié le 24/09/2021

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

VILLE DE PERNES LES FONTAINES

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 5 octobre 2021 sous réserves d'incidents

AVIS AU PUBLIC

Commune de Pernes-les-Fontaines
Enquête publique portant sur le projet d'extension du cimetière du Hameau Les Valayans

Par arrêté N° AR/31/2.1/2021-1165 du 20 septembre 2021, le maire de Pernes-les-Fontaines a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet d'extension du cimetière du Hameau Les Valayans.
Monsieur le Président du Tribunal administratif de Nîmes, par décision N°E21000056/84 du 17 août 2021, a désigné Monsieur Frédéric LAMOUROUX en tant que commissaire enquêteur.
L'enquête publique se déroulera à la Mairie annexe du Hameau Les Valayans (Place de la Mairie – Les Valayans – 84210 PERNES-LES-FONTAINES) pour une durée de 15 jours consécutifs :

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

DU LUNDI 11 OCTOBRE 2021 AU LUNDI 25 OCTOBRE 2021 INCLUS.

Ce projet porte sur l'extension du cimetière du hameau Les Valayans qui a été prescrit par délibération du Conseil municipal du 10 juin 2021. Monsieur le Maire est responsable du projet.
Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier d'enquête publique sera consultable (support papier et numérique) en Mairie annexe du Hameau Les Valayans, aux jours et heures habituels d'ouverture au public à savoir :

-Du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 12 heures,
-Sauf les jours fériés et les jours de fermetures exceptionnelles.

Il sera également consultable sur le site internet de la Ville (www.perneslesfontaines.fr).
Dès la publication de l'arrêté municipal d'ouverture d'enquête publique, toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès de la Mairie annexe du hameau Les Valayans.

Ce dossier d'enquête publique sera accompagné en Mairie annexe du Hameau Les Valayans d'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, sur lequel le public pourra consigner ses observations. Ces dernières pourront également être adressées à l'attention du commissaire enquêteur par courrier à la Mairie de Pernes-les-Fontaines (Hôtel de Ville – Place Aristide Briand – 84210 PERNES-LES-FONTAINES) ou par courriel à l'adresse suivante : enquete.cimetiere.valayans@gmail.com
Le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie annexe du Hameau Les Valayans :

– Le LUNDI 21 OCTOBRE 2021 de 9 heures à 12 heures,
– Le LUNDI 25 OCTOBRE 2021 de 9 heures à 12 heures,

Mesures COVID19 :

En application des recommandations inhérentes à la pandémie de COVID 19, le public souhaitant rencontrer le commissaire enquêteur, devra se conformer aux obligations prescrites (port du masque obligatoire et maintien de la distanciation physique).
A la clôture de l'enquête publique, le registre sera clos par le commissaire enquêteur qui disposera de trente jours pour remettre son rapport et ses conclusions motivées. Une copie de son rapport et de ses conclusions motivées sera adressée à Monsieur le Préfet de Vaucluse et au Président du Tribunal administratif de Nîmes. Ce rapport sera tenu à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, en Mairie Pernes-les-Fontaines, en Mairie annexe du Hameau Les Valayans et en Préfecture de Vaucluse, aux jours et heures habituels d'ouverture. Il sera également publié dans les mêmes conditions sur le site internet de la Ville (www.perneslesfontaines.fr).

A l'issue de l'enquête publique, le projet d'extension du cimetière du hameau Les Valayans éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera transmis pour suite à donner à Monsieur le Préfet de Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

3951963

Publié le 21/09/2021

Commune de CABRIERES D'AVIGNON

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 5 octobre 2021 sous réserves d'incidents

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Commune de CABRIERES D'AVIGNON
AVIS AU PUBLIC
Prescription de la révision allégée n°2 du Plan local d'urbanisme

Par délibération du 17 février 2021, le conseil municipal de CABRIERES D'AVIGNON a décidé de prescrire la révision allégée n°2 de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) et définir le nouveau classement de la parcelle D265 suite à la décision du TA de Nîmes en date du 8 décembre 2020 d'annuler son classement en zone N.
Cette délibération est affichée en mairie et peut être consultée sur le site internet de la commune https://www.cabrieres-davignon.fr
3951910

Publié le 14/09/2021

COMMUNE DE MURS

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 5 octobre 2021 sous réserves d'incidents

Commune de MURS (84220)
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté municipal du 27 juillet 2021, il sera procédé à une enquête publique du mardi 28 septembre 2021 à 09h30 au mardi 12 octobre 2021 à 11h30 pour la vente réciproque à valeur équivalente, bilan nul, des parcelles suivantes :
– La vente de l'excroissance sise « Rue de l'Ancien Couvent » d'une superficie de 17 m2, hameau Les Vergiers au bénéfice de Mme COELHO-COSTA Laure ;
– L'acquisition au bénéfice de la Commune de la parcelle d'une superficie de 35 m2 dont Mme COELHO-COSTA est propriétaire, sise Place de l'Eglise à Murs, cadastrée BC 70.
Le dossier pourra être consulté en mairie durant cette période aux jours et heures d'ouverture.
Toute personne pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser avant le mardi 12 octobre 2021 à 16h00 :
– par courrier postal : M. le Commissaire enquêteur – Mairie de Murs – 2 Grand'Rue – 84220 Murs
– ou par email : accueil@communedemurs-vaucluse.fr
Ce dernier siégera le mardi 28 septembre 2021 de 09H30 à 11H30 et le mardi 12 octobre 2021 de 09H30 à 11H30 en mairie de Murs pour y recevoir toute personne susceptible d'être intéressée par le projet.
Xavier ARENA, Maire de la commune.
3951698

Publié le 07/09/2021

VILLE DE SORGUES

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Ville de Sorgues

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 5 octobre 2021 sous réserves d'incidents

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

COMMUNE DE SORGUES – DEPARTEMENT DU VAUCLUSE
ARRETE DE PRESOMPTION DE BIEN SANS MAÎTRE

Le Maire informe ses Administrés que par arrêté en date du 23 août 2021, visé par la Préfecture de Vaucluse, le 26 août 2021 :

-Le garage lot 689 situé au bloc 4 devant le Bâtiment L ;

de la copropriété des Griffons, édifié sur les parcelles cadastrées DV53, 47,48 et BB 119 et 24, est présumé sans maître et qu'il est susceptible de faire l'objet d'un transfert dans le domaine privé de la Commune au sens de l'article L 1123-3 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.
Un exemplaire de cet arrêté est affiché dans le hall du Centre Administratif de Sorgues situé Route d'Entraigues.
Toute personne intéressée, peut consulter cet acte en se présentant au Service Foncier Patrimoine, situé au Centre Administratif de Sorgues, aux jours et heures habituels d'ouverture du service.
Le Maire, Thierry LAGNEAU
3951828

Publié le 07/09/2021

MAIRIE DE CABRIERES D'AVIGNON

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026

Ecrit par le 1 novembre 2026

Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 5 octobre 2021 sous réserves d'incidents

Commune de CABRIERES D'AVIGNON

AVIS AU PUBLIC

Prescription de la révision allégée n°3 du Plan local d'urbanisme

Par délibération n°2021-047 du 13 juillet 2021, le conseil municipal de CABRIERES D'AVIGNON a décidé de prescrire la révision allégée n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur le territoire communal – Définition des objectifs et des modalités de la concertation : **affiner la délimitation de l'espace identifié au titre de l'article L.151-23 du CU identifié EV6.**
Cette délibération est affichée en mairie et peut être consultée sur le site internet de la commune www.cabrieres-davignon.fr
3951807

Publié le 30/08/2021

Syndicat Intercommunautaire Rivière Calavon-Coulon SIRCC

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 5 octobre 2021 sous réserves d'incidents

Par délibération du 20 juillet 2021, le conseil du Syndicat Intercommunautaire Rivière Calavon-Coulon (SIRCC) déclare d'intérêt général les travaux de restauration de la dynamique fluviale du Calavon-Coulon sur le site de la Pérussière emportant la mise en compatibilité des communes de Bonnieux, Goult et Roussillon. Cette délibération sera affichée pendant 1 mois au siège du SIRCC.
3951752

Publié le 12/08/2021

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Syndicat Intercommunautaire Rivière Calavon-Coulon SIRCC

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 5 octobre 2021 sous réserves d'incidents

Par délibération du 01/06/2021, le conseil municipal de Bonnieux a approuvé la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du PLU pour la restauration de la dynamique latérale du Calavon-Coulon sur le site de la Pérussière. Cette délibération sera affichée pendant 1 mois en Mairie.
M. le Maire,
Pascal RAGOT
3951386

Publié le 23/06/2021

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

VILLE DE PERNES LES FONTAINES

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 5 octobre 2021 sous réserves d'incidents

AVIS AU PUBLIC
APPROBATION DE LA MODIFICATION N°2
DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE

Par délibération du 10 juin 2021, transmise au représentant de l'Etat en Vaucluse le 14 juin 2021, le Conseil municipal a approuvé le projet de modification N°2 du PLU. Ladite délibération est affichée à compter du 21 juin 2021 en Mairie de Pernes-les-Fontaines et en Mairie annexe du Hameau des Valayans, aux lieux habituels d'affichage, pendant au moins un mois. L'ensemble du dossier est également consultable à la Mairie de Pernes-les-Fontaines et à la Préfecture de Vaucluse aux jours et heures d'ouverture au public ainsi que sur le site internet de la Ville (https://www.perneslesfontaines.fr), rubrique habitat et urbanisme. Ladite modification N°2 du PLU entre donc en vigueur et est opposable dès aujourd'hui.
3951342

Publié le 22/06/2021

Ecrit par le 1 novembre 2026